FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Procès-verbal de la 24ème Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 18 Décembre 2025

au siège de la LIFR et en visioconférence Teams

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à 19 heures, les membres de l'association se sont réunis, en visioconférence Teams et en présentiel au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby sis au 9 rue Omer Talon 75011 Paris sur convocation du 26 novembre 2025 parue dans le Bulletin Officiel (B.O.) de l'Association n° 16 du 27 novembre 2025, n° 17 du 4 décembre 2025, n° 18 du 11 décembre 2025 et n° 19 du 18 décembre 2025.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry ALLIESSE, en sa qualité de Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby. Le secrétariat est assuré par Monsieur Thierry CHEVALIER, Secrétaire Général.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Ouverture de la 24ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs
3. Désignation des Scrutateurs
4. Allocution du Président
5. Lecture du rapport financier 2024/2025 présenté par le Trésorier Général
6. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
7. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2025
8. Affectation du résultat de l'exercice 2024/2025
9. Approbation des conventions réglementées
10. Election partielle d'un membre du Comité Directeur
11. Clôture de la 24ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

1. Ouverture de la séance par le Président de la LIFR

Le Président Thierry ALLIESSE ouvre la séance de la 24ème Assemblée Générale Ordinaire et salue les Représentants des Clubs présents.

Le Secrétaire Général, Thierry CHEVALIER présente le déroulement de l'Assemblée Générale et les modalités pratiques de vote (*voir présentation en **annexe 1***).

2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Le Président Thierry ALLIESSE passe la parole à Jean-Louis TAUTOU pour la lecture du rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs pour cette Assemblée Générale.

- Nombre de clubs affiliés : 160
 - Représentant : 1 053 voix
- Nombre de clubs représentés : 141 soit 88,13 %
 - Représentant : 1 016 voix soit 96,49 %

Thierry ALLIESSE demande si une personne a des observations à faire sur le décompte présenté.

Aucune observation n'a été faite.

Le rapport présenté, et figurant en **annexe 2** du présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité.

3. Désignation des Scrutateurs

Thierry ALLIESSE propose de désigner Messieurs Pierre LABESCAT et Jean-Claude MARTINEZ comme Scrutateurs.

Thierry ALLIESSE demande si une personne a des observations à faire sur cette proposition.

Par vote à main levée, la proposition est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4. Lecture du rapport financier 2024/2025 par le Trésorier Général

Le Président Thierry ALLIESSE passe la parole à Michel LAUNAY, Trésorier Général, pour présenter le rapport financier de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby de la saison 2024/2025.

La présentation du bilan financier est en **annexe 3** du présent procès-verbal.

5. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes

Emmanuel MAGNIER, Commissaire aux Comptes, présente le rapport sur les comptes annuels et le rapport sur les conventions réglementées.

Ces documents figurent en **annexe 4 et 5** du présent procès-verbal.

A l'issue de l'intervention du Commissaire aux Comptes, le Président passe la parole à Madame Clotilde DELBOS, Trésorière Générale de la Fédération Française de Rugby.

« Bonsoir à tous. Je suis ravie d'être là avec vous ce soir pour cette Assemblée Générale de la Ligue d'Ile-de-France de Rugby, et ça me touche beaucoup parce que je suis de la région pour ne pas cacher des Yvelines. Mes enfants on fait du rugby dans un « certain club » à Houilles que connaît bien Thierry ALLIESSE.

Il est clair que toutes les ligues souffrent du même mal, à savoir un retrait progressif, voire massif dans certains cas des subventions publiques. Ce qui pose un problème quand même de pérennité de nos activités. Alors c'est vrai qu'heureusement la Fédération Française de Rugby est là pour compenser.

Elle l'a fait, et elle a même augmenté les subventions à hauteur de 3 Millions d'euros pour les Ligues et Comités Départementaux depuis l'arrivée de Florian GRILL à la Présidence. Mais cela va se stabiliser. La Fédération ne va pas continuer à les augmenter, mais à ce stade elle n'a pas l'intention de les réduire non plus.

Je remercie Michel LAUNAY pour la qualité de sa présentation. Il en ressort que la LIFR comme d'autres ligues, a des difficultés à augmenter ses produits.

Dans ce contexte économique de plus en plus tendu, si les produits stagnent, voire même viennent à régresser, vous devrez bien contrôler vos dépenses, et principalement la masse salariale. Certaines dépenses sont incompressibles mais d'autres doivent être engagées de manière sélective.

Je suis là aussi pour dire un petit mot sur la Fédération. Donc merci déjà pour tous les efforts que vous faites pour l'île de France. Je sais que ce n'est pas une terre de rugby énorme, on sait que c'est compliqué et c'est tout à votre honneur d'ailleurs de ne prendre aucune ponction si je puis dire sur les clubs, ce qui n'est pas le cas de toutes les ligues. Mais c'est indispensable pour pouvoir continuer à animer le rugby.

En ce qui concerne la Fédération, je pense que vous avez tous plus ou moins déjà regardé la presse ou que vous avez suivi l'Assemblée Générale Financière. La Fédération est encore en forte perte malheureusement puisque nous perdons 6,9 millions d'euros sur l'exercice avec un résultat d'exploitation à moins 22,4 millions d'euros. Il y a des éléments non récurrents négatifs puisqu'on continue de souffrir de l'impact de la Coupe du monde parce qu'on a à nouveau provisionné 8 millions d'euros sur ce sujet-là sur l'exercice.

Dans nos comptes désormais, et ce n'est pas notre Commissaire aux Compte qui va contredire, on a 27,6 millions d'euros de provision sur la Coupe du Monde. Alors à ce stade, ce n'est pas de la dépense « cash », ce ne sont que des provisions. Mais si un jour on nous appelle sur ces éléments-là, en particulier le contrôle fiscal, ça va être un petit peu compliqué. Donc on travaille, on négocie avec l'État.

Pour cette saison, on continue à s'améliorer, on est mieux que le budget.

Les finances de la Fédération Française de Rugby s'améliorent, c'est un excellent point.

On s'améliore sur notre présence à l'international. Florian, moi-même, et Abdellatif BENAZI, sommes très présents maintenant dans les instances, on est de plus en plus écoutés, ce qui fait que on a déjà gagné quelques petites choses qui sont non négligeables. Par exemple, la dernière étape du « 7 » à Bordeaux.

Vous savez à quel point la sécurité des joueurs et la santé des joueurs est importante pour Florian et pour nous. La décision de World Rugby d'abaisser la ligne de placage dans le rugby amateur est très importante. On est de plus en plus présent aussi avec les arbitres. Il est important que nos arbitres, que ce soit Romain POITE ou Mathieu RAYNAL, pèsent aussi au niveau de World Rugby.

On travaille beaucoup avec les équipes de France, et on discute pas mal de ce côté-là d'ailleurs avec la Ligue Nationale de Rugby pour signer une nouvelle convention.

La Fédération veut redynamiser le rugby par la base. C'est la 3ème année consécutive, que le nombre de licenciés augmente, grâce aux féminines principalement, mais pas que. Donc on continue à travailler, on continue à essayer de travailler sur tous les sujets du rugby.

Et je finis par la Fédération à mission. Donc là vous voyez tout ce que l'on fait pour améliorer l'inclusion par le rugby, la santé par le rugby grâce à « Rugby au Cœur ». Mais ce grâce à tout ce que vous faites aussi : le Tournoi National des Quartiers et des Campagnes, le rugby santé, le rugby adapté. Il y a énormément de choses qui se passent.

On en finance une partie. On est en train de chercher un certain nombre de mécènes pour financer un Rugby au Cœur, de façon à montrer à tout le monde que le rugby est un élément sociétal et non pas uniquement sportif.

Voilà ce que je voulais vous dire. On progresse sur beaucoup de sujets et on a encore de gros enjeux. Mais je trouve que les équipes sont hyper motivées. »

6. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2025

Le Président remercie Michel LAUNAY pour cette présentation du rapport imagée et dynamique.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des questions sur le rapport financier lu par le Trésorier Général et propose, sauf avis contraire, de passer au vote.

Sans autre observation, il soumet au vote le rapport parlé, visuel et écrit.

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante :

Après avoir pris connaissance du rapport financier du Trésorier Général et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes, approuvez-vous les comptes annuels de l'exercice clos au 30 Juin 2025 ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 141	représentant 1 016 voix
Nombre de votants	: 48 soit 34,04 %	représentant 401 voix soit 39,46 %

Résultat du vote

Oui	**: 378 voix**	**soit 98,18 %**
Non	**: 7 voix**	**soit 1,82 %**
Abstention	**: 16 voix**	

Le rapport financier présenté par le Trésorier Général est approuvé par l'Assemblée Générale

7. Affectation du résultat de l'exercice 2024/2025

Le Président rappelle la proposition d'affectation du résultat de – 112 203,86 Euros en report à nouveau qui sera ainsi porté à + 750 175,77 €.
Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante :

Approuvez-vous l'affectation du résultat de l'exercice clos au 30 Juin 2025 en report à nouveau, dont le nouveau montant s'élèvera à 750 175,77 € créditeurs ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 141	représentant 1 016 voix
Nombre de votants	: 48 soit 34,04 %	représentant 401 voix soit 39,46 %

Résultat du vote

Oui	**: 386 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	
Abstention	**: 15 voix**	

L'affectation du résultat financier 2024/2025 est approuvé par l'Assemblée Générale

8. Approbation des conventions réglementées

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante :

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Compte sur les conventions réglementées, approuvez-vous lesdites conventions ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 141	représentant 1 016 voix
Nombre de votants	: 28 soit 19,86 %	représentant 215 voix soit 21,16 %

Résultat du vote

Oui	**: 181 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	
Abstention	**: 34 voix**	

Les conventions règlementées sont approuvées par l'Assemblée Générale

9. Election partielle d'un membre du Comité Directeur

Thierry CHEVALIER rappelle la réglementation appliquée dans le cadre de cette élection partielle.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales, réunie le 10 juin 2025, a validé les candidatures de Messieurs :

- Damien HIRLIMANN
- Olivier NARBEBURU

Par vote électronique, les clubs présents ont voté sur la question suivante :

Pour qui votez-vous pour l'élection partielle au Comité Directeur de la LIFR ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 141	représentant 1 016 voix
Nombre de votants	: 49 soit 34,75 %	représentant 405 voix soit 39,86 %

Résultat du vote

Monsieur Olivier NARBEBURU	**: 242 voix**	**soit 75,63 %**
Monsieur Damien HIRLIMANN	**: 78 voix**	**soit 24,37 %**
Abstention	**: 85 voix**	

Monsieur Olivier NARBEBURU est élu membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby à la majorité par l'Assemblée Générale

10. Clôture de la 24ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Le Président remercie une nouvelle fois les clubs présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la 24ème Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby à 20 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, signé par le Président et le Secrétaire Général.

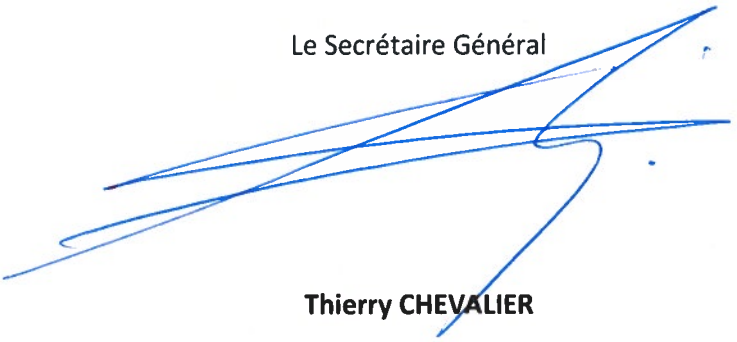
Fait à Paris, le 18 décembre 2025.

Le Président



Thierry ALLIESSE

Le Secrétaire Général



Thierry CHEVALIER

ANNEXE 1

Organisation de l'Assemblée Générale

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ORGANISATION DE L'AGO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE « FINANCIÈRE » DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire « Financière »

1. Ouverture de la 24ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs
3. Désignation des Scrutateurs
4. Allocution du Président
5. Lecture du rapport financier 2024/2025 présenté par le Trésorier Général
6. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
7. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2025
8. Affectation du résultat de l'exercice 2024/2025
9. Approbation des conventions réglementées
10. Election partielle d'un membre du Comité Directeur
11. Clôture de la 24ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Quand et comment voter ?

Quand :

Depuis le mercredi 17 décembre à 9 heures et jusqu'à l'issue de la présentation des candidats à l'élection partielle au Comité Directeur.

Comment :

En utilisant le lien se trouvant dans le mail que vous avez reçu le mardi 16 décembre.

Si vous rencontrez la moindre difficulté et pour toutes questions techniques, contactez exclusivement le support technique i-Périclès qui est disponible jusqu'à la clôture des votes uniquement par mail à l'adresse :

support@i-pericles.fr

Les résolutions à voter ?

- **Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2025**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2025**
- **Approbation des conventions réglementées**
- **Election partielle d'un membre au Comité Directeur**

Comment poser des questions ?

Vous êtes en mode « spectateur » et de ce fait il ne vous est pas possible d'intervenir oralement.

Vos questions devront être posées par écrit via l'icône « Conversation » qui se trouve en haut de votre écran en mentionnant votre prénom, nom et votre club à la fin de votre question (dans le cadre de la rédaction du PV). Les questions anonymes ou avec un pseudo ne seront pas prises en compte.



Quand poser des questions à distance ?

Vous pourrez poser des questions :

- **Pendant et après la présentation du Rapport Financier**
- **Pendant et après la présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**

Les réponses seront apportées à l'issue de l'intervention du Commissaire aux Comptes

Pour conclure, pas de panique !

Si par mégarde ou fausse manipulation, vous veniez à vous déconnecter du webinaire, vous pourrez vous reconnecter sans problème.



ANNEXE 2

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE « FINANCIÈRE » DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Composition de la Commission

Président :

Jean-Louis TAUTOU

Membres :

Pascal HORBER
Patrick VIALETTE

RÉCAPITULATIF DES CLUBS PRESENTS ET REPRESENTES

DEPARTEMENTS	Nombre de Clubs	Nombre de Licenciés	Nombre de Voix	Vérification des Pouvoirs		
				Nombre de Clubs représentés	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
PARIS	14	4 416	111	11	4 415	111
SEINE ET MARNE	20	3 453	120	17	3 448	120
YVELINES	24	5 984	184	23	5 984	184
ESSONNE	27	4 322	151	22	4 194	145
HAUTS DE SEINE	28	7 217	200	26	6 599	186
SEINE SAINT DENIS	20	3 184	117	18	2 946	109
VAL DE MARNE	15	3 163	106	13	2 878	97
VAL D'OISE	12	1 789	64	11	1 789	64
TOTAL	160	33 528	1 053	141	32 253	1 016
			Soit :	88,13 %	96,20 %	96,49 %

ANNEXE 3

Bilan financier de la saison 2024/2025

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

RAPPORT FINANCIER 2024/2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE « FINANCIÈRE »
DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BILAN

LES GRANDS AGRÉGATS

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BILAN
01/07/2024
Au
30/06/2025

ACTIF au 30/06/2025	PASSIF au 30/06/2025
Immobilisations 1 226 K€	Fonds Associatifs 1 405 K€
Actif circulant (Compte de Tiers) 556 K€	Dettes financières (Emprunts) 291 K€
Comptes Financiers 829€	Comptes de Tiers 915 K€
2 611 K€	2 611 K€

PRODUITS

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Fédération Française de Rugby

Subventions

	2023/2024	2024/2025
Subvention de fonctionnement	337 831	433 774
Plan d'Orientation Stratégique [POS]	139 122	201 369
Aide aux salaires (CTC)	737 530	737 727
Aide au salaire (EAL)	25 000	50 000
Académie Pôle Espoir Brétigny (salaire)	45 000	45 000
Centre de suivi M15	13 000	15 785
Développement et pérennisation de la pratique	30 000	0
Développement pratique Rugby à 7	23 000	0
TOTAL	1 350 483	1 483 655

Fédération Française de Rugby

Aides

	2023/2024	2024/2025
Académies Pôle Espoir (aide aux familles)		
Lakanal	8 250	7 950
Aulnay sous Bois	5 000	4 500
Paris	750	1 500
Brétigny sur Orge	6 000	8 000
Académies Pôle Espoir (fonctionnement)	29 807	51 070
Services Civiques	17 038	14 042
Avance indemnités KM Sélections	1 974	78
TNQC	1 325	14 900
Job Dating		18 000
Fond de dotation « Rugby au Cœur »		2 000
Rugby pour Elles		8 096
TOTAL	70 144	130 136

Autres Subventions et Aides

	2023/2024	2024/2025
ANS - Académies Pôle Espoir	9 099	0
ANS – Impact 2024	15 000	0
ANS - Développement	44 495	40 385
ANS - Plan Sport Emploi	50 500	12 000
Région Ile-de-France - Développement	77 000	77 000
Région Ile-de-France – Formation	34 000	34 000
Préfectures (QPV)	69 045	34 545
Préfecture du 95 (Adulte Relais - QPV)	15 897	0
Ville de Paris – Impact 2024	4 000	0
Métropole du Grand Paris	4 000	6 000
France 2023 – Rugby au Cœur	20 000	0
Pôle Emploi (QPV - Formation)	-1 097	0
Pôle Emploi (Job Dating)	134 000	77 000
AFDAS (aide à l'apprentissage)	72 666	87 000
DRAJES (Village Rugby)	40 000	35 000
TOTAL	588 605	402 930

LES AUTRES RECETTES

	2023/2024	2024/2025
Recette sur matches	2 002	0
Partenariat et Mécénat	157 489	156 847
Clubs (Bulletin Officiel / Engagements équipes / Cotisations)	126 690	125 334
Frais mutations Ligue	54 777	67 189
Indemnités de formation	66 180	71 848
Régalien (amendes / sanctions)	115 730	128 773
Formation	230 530	215 912
Formation (CFA)	185 576	118 242
Mise à disposition de personnel (AST)	24 358	25 200
Autres produits	26 278	48 637
Bénévoles (Dons)	23 122	25 051
Taxe d'apprentissage	0	13 637
Ventes boutique	0	936

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LES AUTRES RECETTES

	2023/2024	2024/2025
Reprise sur subvention d'investissement		
7, rue Omer Talon	54 226	0
Minibus	17 500	17 500
Organisation évènements	44 213	42 043
Produits exceptionnels	768 000	0
Produits financiers	8 836	30 463
Produits sur exercices antérieurs	1 611	0
Reprise de provisions	1 139	1 139
Transfert de charges	270	0
TOTAL	1 908 527	1 088 751

TOTAL DES PRODUITS

2023/2024	2024/2025
3 917 759	3 105 473

CHARGES

		2023/2024	2024/2025
Achats	Pharmacie	3 848	2 159
	Récompenses	24 345	30 058
	Equipements sportifs	84 000	74 336
	Stock (médailles, boutique)	4 884	4 438
	Combustible	955	1 128
	TOTAL	118 032	112 119

Autres achats et Charges Externes

	2023/2024	2024/2025
Fournitures administratives / Petit Equipement	11 853	11 432
Produits d'entretien	2 002	2 593
EDF / Eau	7 226	6 955
Frais locaux	125 689	114 779
Location et maintenance	47 808	48 838
Entretien matériel	5 080	2 728
Frais de publication	28 287	25 955
Frais postaux et téléphoniques	19 453	36 634
Déplacements	158 542	161 921
Missions et réceptions		
Fonctionnement des Commissions et Pôles	34 566	43 351
Evènements et Manifestations	163 213	103 292
Sportif	104 019	110 430

Autres achats et Charges Externes

	2023/2024	2024/2025
Officiels de match	45 960	50 922
Rémunérations intermédiaires et honoraires	125 197	130 318
Déplacements Bénévoles	898	0
TOTAL	879 793	850 148

Autres Charges

	2023/2024	2024/2025
Sous-traitance	126 782	91 785
Frais bancaire	2 027	2 719
Licences et logiciel de gestion des ressources humaines	11 680	12 955
Assurances	9 995	9 962
Divers	6 795	9 450
Frais d'acte et contentieux	60	0
TOTAL	157 339	126 871

Impôts et Taxes

	2023/2024	2024/2025
Taxes sur les salaires	74 398	80 673
Taxe Formation Professionnelle Continue	11 057	14 398
Régularisation Taxe FPC 2022 & 2023	-10 657	0
Taxe foncière	6 501	8 649
TOTAL	81 299	103 720

Charges de personnel

	2023/2024	2024/2025
Rémunérations	1 201 007	1 260 462
Charges sociales	352 732	366 908
Autres Charges de Personnel	63 397	59 027
TOTAL	1 617 136	1 686 397

Autres charges de gestion courante (dont Subventions accordées et reversées)

	2023/2024	2024/2025
Subventions reversées aux clubs (Services Civiques)	17 098	14 222
Subventions reversées aux APE :		
Aide aux familles	20 250	21 000
Matériel	19 658	16 244
Subventions reversées aux Sections Sportives	18 525	41 811
Subventions accordées aux clubs		
Aide emploi AST	30 000	36 000
Autres (Ambassadeurs Scolaires, Rugby Santé, Rugby Adapté, ...)	4 690	2 100
Subventions accordées aux Comités Départementaux	10 000	10 000
Autres charges	7 197	16 024
TOTAL	127 418	157 401

Autres Charges, dotations, amortissements et provisions

	2023/2024	2024/2025
Dotation aux amortissements	138 062	146 853
Dotation provision pour risque et charges exceptionnelles	9 598	9 919
Charges Exceptionnelles		
Cession d'actifs (7 rue Omer Talon)	229 830	0
Autres	18 699	10 870
Charges Financières	11 592	10 520
Impôt sur placement	0	2 850

TOTAL DES CHARGES

2023/2024	2024/2025
3 388 798	3 217 676

CHARGES	Budget	Réalisé	PRODUITS	Budget	Réalisé
60 - Achats	107 600	133 099	70 – Partenariat et Mécénat	250 000	200 890
61 – Services Extérieurs	213 250	307 002	70 – Recettes Organisations	706 000	939 002
62 – Autres Services Extérieurs	757 180	649 037	74 - Subventions	2 324 131	1 916 479
63 – Impôts et Taxes	71 000	103 719	76 – Produits Financiers	62 564	30 463
64 – Charges de Personnel	1 913 565	1 686 398	77 – Produits Exceptionnels	17 500	17 500
65 – Autres Charges de Gestion Courante	166 000	168 093	78 – Reprises sur Amortissements	0	1 139
66 – Charges Financières	11 600	10 520	79 – Transferts de Charges	0	0
67 – Charges Exceptionnelles	0	187			
68 – Dotations	120 000	156 772			
69 – Impôt	0	2 850			
TOTAL	3 360 195	3 217 677	TOTAL	3 360 195	3 105 473

COMPTE DE RESULTAT

AU 30 JUIN 2025

Compte de Résultat au 30 juin 2025

(en Milliers d'euros)	2023 / 2024	2024 / 2025
Produits d'Exploitation	3 069 197	3 057 509
Charges d'Exploitation	3 147 274	3 204 118
Résultat d'Exploitation	- 78 077	- 146 609
Produits Financiers	8 836	30 463
Charges Financières	11 592	10 520
Résultat Financier	-2 756	19 943
Résultat Courant *(résultat d'exploitation + résultat financier)*	– 80 833	- 126 666
Produits Exceptionnels	839 726	17 500
Charges Exceptionnelles	229 932	188
Résultat Exceptionnel	609 794	17 312
Impôts	0	- 2 850
RESULTAT DE L'EXERCICE	528 961	- 112 204

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Bénévolat

Charge de Contributions Volontaires en Nature	Contributions Volontaire en Nature
287 925 (219 826 en 2023/2024)	287 925 (219 826 en 2023/2024)

Don en Nature

Dons en Nature
28 050 (0 en 2023/2024)

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat est porté en Report à nouveau pour :

- 112 203,86 Euros

Qui s'élèvera ainsi à :

+ 750 175,77 Euros

ANNEXE 4

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ECOVIS FRANCE

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Siège : 2 rue de Phalsbourg | 75017 PARIS | Tél. : + 33 1 47 66 58 20 | www.ecovis.fr
S.A.S au capital de 76 000 Euros | RCS PARIS 612 000 836 | APE : 6920Z

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 70 countries worldwide.
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.
ECOVIS France is the French member firm of ECOVIS International. ECOVIS France is part of ECOVIS International ® network of firms.
ECOVIS International ® is a member of Forum of Firms, an independent association of international networks that perform international audits.

As member, ECOVIS International ® is required to implement and monitor quality control standards that Forum has prepared and makes an annual declaration stating that its members adhere to Forum's high standards.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9 rue Omer Talon

75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'Assemblée générale de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025 de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY (LIFR), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport. et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables suivis et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier Général et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 4 novembre 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 novembre 2025

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Emmanuel MAGNIER
Associé

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

COMPTES ANNUELS

AU 30 JUIN 2025

ACTIF	Montants Bruts	Amortissements Provisions	Montants Nets au 30 JUIN 25	Montants Nets au 30 JUIN 24
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	293 300,00		293 300,00	293 300,00
Constructions	821 520,00	514 917,10	306 602,90	333 000,00
Agencements	547 563,04	157 657,06	389 905,98	323 665,56
Autres immobilisations corporelles	190 000,17	214 279,53	174 720,64	151 913,63
Immobilisations corporelles en cours	5 191,60		5 191,60	107 585,52
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	**2 106 697,01**	**886 853,92**	**1 219 843,09**	**1 222 778,76**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	**6 100,45**		**6 100,45**	**6 100,45**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1) à (3)	**2 112 797,46**	**886 853,92**	**1 225 943,54**	**1 228 879,21**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
Stocks de marchandises	15 185,60		12 185,60	16 623,36
TOTAL STOCKS (4)	**12 185,60**	**0,00**	**12 185,60**	**16 623,36**
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	103 180,50		103 180,50	71 698,17
Fournisseurs et comptes rattachés	2 324,23		2 324,23	2 733,35
Personnel	0,00		0,00	0,00
Caisses sociales	0,00		0,00	106,26
Etat et collectivités	5 665,89		5 665,89	91,38
Clubs	529 657,23	4 557,27	525 100,17	411 657,26
Arbitres	0,00		0,00	6 094,84
Comités départementaux	0,00		0,00	89,25
Compte courant FFR	154 540,55		154 540,55	28 016,77
Autres débiteurs divers	8 781,10		8 781,10	5 114,15
Produits à recevoir	153 754,55		153 754,55	207 476,82
Produits à recevoir FFR	0,00		0,00	0,00
TOTAL CREANCES (5)	**752 664,27**	**4 557,27**	**748 107,00**	**641 985,77**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Contrat CANDANTE Multisupports	15 000,00		15 000,00	15 000,00
SG AMUNDI ESI	70 420,01		70 420,01	70 420,01
TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (6)	**85 420,01**	**0,00**	**85 420,01**	**85 420,01**
DISPONIBILITES				
Banques	741 881,12		741 881,12	1 160 569,01
Caisse	1 676,20		1 676,20	1 311,57
TOTAL DISPONIBILITES (7)	**743 557,32**	**0,00**	**743 557,32**	**1 161 413,58**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (4) à (7)	**1 593 827,20**	**4 557,27**	**1 589 269,93**	**1 906 442,72**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (8)	**33 115,54**	**0,00**	**33 115,54**	**38 798,74**
TOTAL ACTIF (0) à (8)	**3 739 740,20**	**891 411,19**	**2 848 329,01**	**3 174 120,67**

PASSIF	Montants Nets au 30 JUIN 25	Montants Nets au 30 JUIN 24
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	612 564,74	612 564,74
Apport sans droit de reprise		
Projet Associatif		
Report à nouveau	892 374,63	333 134,17
Report à nouveau changement de méthode	0,00	0,00
Resultat de l'exercice	-112 203,85	526 064,24
TOTAL SITUATION NETTE (8)	**1 392 864,52**	**1 505 063,15**
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
Subventions d'investissement Mun. Pay. (9)	11 666,67	29 166,67
TOTAL FONDS PROPRES (8) & (9)	**1 404 531,19**	**1 534 235,05**
PROVISIONS		
Provision pour risques	63 035,31	64 013,31
DETTES		
Emprunts auprès d'etablissements de crédit (10)	291 093,66	323 716,36
Emprunts auprès FFR (11)	0,00	0,00
Dépôts reçus (12)		
Clients et comptes rattachés (13)	4 503,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés (14)	141 001,53	964 847,90
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	125 025,03	115 122,28
Caisses sociales	126 555,60	115 712,74
Etat et collectivités	11 056,84	9 836,11
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES (15)	**262 641,46**	**240 671,13**
Autres dettes		
Arbitres	13 508,00	8 369,32
Clubs	235 215,90	201 809,01
Comités départementaux	227 352,64	240 028,31
Compte courant FFR	0,00	0,00
Surventions FFR à reverser	0,00	0,00
Autres créditeurs divers	74 295,24	25 449,55
Autres charges à payer	74 371,09	76 165,69
TOTAL AUTRES DETTES (16)	**624 875,93**	**552 061,91**
TOTAL DETTES (10) à (16)	**1 323 585,48**	**1 510 641,24**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (17)	**56 288,00**	**75 231,00**
TOTAL PASSIF (8) à (17)	**2 848 329,01**	**3 174 120,67**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LIFR Exercice 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2025

ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

LIBELLES	01 Juillet 2024 au 30 Juin 2025	01 Juillet 2023 au 30 Juin 2024	Ecart Montant	Ecart 30 Juin 2025 %
Produits d'exploitation				
-Recettes sur matches		2 002,40	-2 002,40	-100,0%
-Partenariat et publicité		76 630,00	-76 630,00	-100,0%
-Recettes organisation évènements	44 043,20	44 212,84	-169,64	-0,4%
-Recettes frais de gestion	27 480,00	7 314,00	20 166,00	275,7%
-Recettes mise à disposition personnel	25 200,00	24 358,00	842,00	3,5%
-Recettes location salles et diverses	9 480,00		9 480,00	
Ventes de prestations	106 203,20	154 517,24	-48 314,04	-31,3%
-Autres ventes	936,50		936,50	
Ventes de marchandises	936,50		936,50	
-Subventions F.F.R.	1 594 791,28	1 420 627,23	174 164,05	12,3%
-Autres subventions	436 735,06	588 606,11	-151 871,05	-25,8%
Subventions reçues	2 031 526,34	2 009 233,34	22 293,00	1,1%
Partenariat et publicité	58 247,00		58 247,00	
-Abonnements BO	16 000,00	15 500,00	500,00	3,2%
-Ventes d'imprimés	67 189,00	54 777,00	12 412,00	22,7%
-Engagements, Cotisations	108 334,00	114 636,00	-6 302,00	-5,5%
-Recettes sur formation	403 833,47	473 245,84	-69 412,37	-14,7%
-Amendes et sanctions	128 773,00	115 730,00	13 043,00	11,3%
-Dons manuels bénévoles	25 050,70	23 121,73	1 928,97	8,3%
-Divers	6 716,94	24 511,42	-17 794,48	-72,6%
Autres produits d'exploitation	814 144,11	821 521,99	-7 377,88	-0,9%
Charges d'exploitation				
-Achat pour matches	2 159,28	3 847,63	-1 688,35	-43,9%
-Achat Coupes/Médailles	30 057,65	24 344,52	5 713,13	23,5%
-Achat d'équipements sportifs	64 055,77	78 715,62	-14 659,85	-18,6%
-Achat divers	2 805,99	2 765,05	40,94	1,5%
Achat de marchandises	99 078,69	109 672,82	-10 594,13	-9,7%
-Fournitures administratives	4 333,90	4 969,18	-635,28	-12,8%
-Produits d'entretien	4 234,31	3 795,91	438,40	11,5%
-EDF, Eau, Gaz,,,,	6 955,33	7 225,67	-270,34	-3,7%
-Autres achats				
-Frais des locaux	114 778,58	125 689,68	-10 911,10	-8,7%
-Locations et maintenance MMB	52 369,84	54 326,87	-1 957,03	-3,6%
-Locations et entretien matériels sportifs	2 974,50	1 840,80	1 133,70	61,6%
-Frais de publication	6 313,22	2 887,70	3 425,52	118,6%
-Frais de poste et téléphone	36 633,84	19 453,76	17 180,08	88,3%
-Déplacements et organisations sportives	298 221,67	286 298,22	11 923,45	4,2%
-Missions et réceptions	146 643,55	197 779,61	-51 136,06	-25,9%
-Abandon de frais bénévoles	25 050,70	23 121,73	1 928,97	8,3%
-Publicité et manifestations				
-Autres charges externes	287 111,15	322 170,59	-35 059,44	-10,9%
Autres achats et charges externes	985 620,59	1 049 559,72	-63 939,13	-6,1%
-Impôts Foncier	8 648,50	6 501,86	2 146,64	33,0%
-Impôts Divers & Taxes	14 398,21	399,30	13 998,91	3505,9%
-Taxes sur salaires	80 672,72	74 397,87	6 274,85	8,4%
Impôts et taxes	103 719,43	81 299,03	22 420,40	27,6%
-Subventions aux clubs	52 322,00	51 788,00	534,00	1,0%
-Subventions aux APER	16 244,44	19 658,31	-3 413,87	-17,4%
-Subventions aux Comités départementaux	10 000,00	10 000,00		
-Autres subventions	62 811,00	38 775,00	24 036,00	62,0%
Subventions accordées	141 377,44	120 221,31	21 156,13	17,6%

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LIFR Exercice 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2025

COMPTE DE RESULTAT	Du 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2025	Du 1er Juillet 2023 au 30 Juin 2024	Ecart Montant	Ecart %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
-Ventes de prestations	106 203,20	154 517,24	-48 314,04	-31,3%
-Ventes de marchandises	936,50	0,00	936,50	-
Chiffre d'affaires	**107 139,70**	**154 517,24**	**-47 377,54**	**-30,7%**
-Subventions reçues	2 031 526,34	2 009 233,34	22 293,00	1,1%
-Autres produits d'exploitation	814 144,11	821 521,99	-7 377,88	-0,9%
-Mécénat	98 600,00	0,00	98 600,00	-
-Reprise de provisions	1 139,32	1 139,32	0,00	0,0%
-Produits divers de gestion courante	4 960,00	0,00	4 960,00	-
-Transfert de charges	0,00	269,50	-269,50	-100,0%
TOTAL	**3 057 509,47**	**2 986 681,39**	**70 828,08**	**2,4%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
-Achat de marchandises	99 078,69	109 672,82	-10 594,13	-9,7%
-Variation de stock	4 437,76	4 067,79	8 505,55	209,1%
-Autres achats et charges externes	985 620,59	1 049 559,72	-63 939,13	-6,1%
-Impôts et taxes	103 719,13	81 299,03	22 420,10	27,6%
-Salaires et traitements	1 260 462,20	1 201 007,21	59 454,99	5,0%
-Charges sociales	425 935,36	416 128,38	9 806,98	2,4%
-Dotation aux amortissements	146 553,09	138 061,83	8 791,26	6,4%
-Dotation aux provisions actif circulant	9 918,96	9 597,83	321,13	3,3%
-Subventions accordées	141 377,11	120 221,31	21 156,13	17,6%
-Achat imprimés	0,00	200,00	-200,00	-100,0%
-Autres charges	13 611,20	4 386,54	9 224,66	210,3%
-Pertes créances exercices antérieures	0,00	17 495,00	-17 495,00	-100,0%
-Divers	13 104,93	3 712,07	9 391,93	253,0%
TOTAL	**3 204 118,72**	**3 147 273,95**	**56 844,77**	**1,8%**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-146 609,25**	**-160 592,56**	**13 983,31**	**-8,7%**
PRODUITS FINANCIERS				
-Divers	30 463,24	8 835,86	21 627,38	244,8%
CHARGES FINANCIERES			-	
-Intérêts des emprunts	10 520,35	11 591,99	-1 071,64	-9,2%
-Autres frais financiers	0,00	0,00	0,00	-
TOTAL	**10 520,35**	**11 591,99**	**-1 071,64**	**-9,2%**
RESULTAT FINANCIER	**19 942,89**	**-2 756,13**	**22 699,02**	**-823,6%**
RESULTAT COURANT	**-126 666,36**	**-163 348,69**	**36 682,33**	**-22,5%**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
-Mécénat	0,00	80 859,00	-80 859,00	-100,0%
-Sur opérations de gestion	0,00	1 656,84	-1 656,84	-100,0%
-Sur opérations en capital	17 500,00	839 726,00	-822 226,00	-97,9%
-Reprise sur provision			0,00	-
TOTAL	**17 500,00**	**922 241,84**	**-904 741,84**	**-98,1%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
-Dons				
-Sur opérations de gestion	187,50	101,94	85,56	83,9%
-Sur opérations en capital	0,00	229 830,00	-229 830,00	-100,0%
-Dotation aux provisions			0,00	-
TOTAL	**187,50**	**229 931,94**	**-229 744,44**	**-99,9%**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**17 312,50**	**692 309,90**	**-674 997,40**	**-97,5%**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**2 850,00**	**0,00**	**2 850,00**	-
TOTAL DES PRODUITS	**3 105 472,71**	**3 917 759,09**		
TOTAL DES CHARGES	**3 217 676,57**	**3 388 797,88**		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-112 203,86**	**528 961,21**	**-641 165,07**	**-121,2%**

CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE (BENEVOLAT)	**287 925,00**	**219 826,18**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (PERSONNEL BENEVOLE)	**287 925,00**	**219 826,18**
VALORISATION DE DON EN NATURE BNP PARIBAS JL LOPEZ	**23 550,00**	**0,00**
VALORISATION DE DON EN NATURE KARTING DE CHARTRES	**4 057,00**	**0,00**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DE DETTES

EXCERCICE 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2025

EMPRUNTS		
Intérêts courus		**84,00**
CHARGES A PAYER FOURNISSEURS		
Commissaire aux comptes 2024/2025		17 880,00
Maintenance clim 06/2025		631,65
Electricité 27-30/06/25		47,36
Consommation copieur 28/04-30/06/25		315,25
Consommation copieur 28/04-30/06/25		120,25
Licences Office 365 27-30/06/25		105,60
Matériel Sportif APER Aulnay		246,91
Matériel Audio APER Aulnay		268,67
Matériel Informatique APER Aulnay		1 814,16
Matériel Informatique APER Aulnay		1 766,50
Matériel Informatique APER Aulnay		1 348,98
Matériel Sportif APER Aulnay		1 150,16
Matériel Sportif APER Aulnay		757,94
Vote AGO 28/06/25		2 484,00
Job Dating SFP		3 000,00
Job Dating Gargenville		3 000,00
Job Dating CDR78		1 000,00
Formation BF MLSGP		360,00
Formation BF Neuilly s/Marne		240,00
Formation DEJEPS Hebergement		2 190,00
Formation DEJEPS Restauration		3 220,86
Récompenses		135,98
Récompenses		64,08
Tournoi Pétanque Partenaires		1 500,00
Hébergement Congrès FFR		1 808,00
Rapport d'activité		2 844,00
	TOTAL	**48 300,35**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

AUTRES CHARGES A PAYER

Subv 23/24 CER Université Paris 13ème Bobigny	3 000,00
Services Civiques 03-04/24 FCC non réalisée MARTY Antony	180,00
Services Civiques 03-04/24 FCC non réalisée EL ANSARI Ris Orangi	180,00
Services Civiques 03-04/24 FCC non réalisée ZEDIRA RCP 15	180,00
Services Civiques 03-04/24 FCC non réalisée DA COSTA SFP	180,00
Services Civiques 05-06/24 FCC non réalisée MARTY Antony	90,00
Services Civiques 05-06/24 FCC non réalisée EL ANSARI Ris Orangi	180,00
Services Civiques 05-06/24 FCC non réalisée ZEDIRA RCP 15	180,00
Services Civiques 05-06/24 FCC non réalisée DA COSTA SFP	180,00
Services Civiques 05-06/24 FCC non réalisée LAFON Seventise	180,00
Services Civiques 03-04/24	1 260,00
Emploi AST S2 24/25 MASSY	3 000,00
Emploi AST S2 24/25 LIMAY	3 000,00
Emploi AST S2 24/25 PARISIS	3 000,00
Emploi AST S2 24/25 PANTIN	3 000,00
Emploi AST S2 24/25 GOUSSAINVILLE GONESSE	3 000,00
Emploi AST S2 24/25 BAGNEUX	3 000,00
Services Civiques 24/25 FCC non réalisée	1 600,00
UNSS	14 100,00
Sections Sportives	1 000,00
	40 490,00

CHARGES SALARIALES

Sur congés à payer	**121 238,31**
Sur prime à verser	**1 000,00**

CHARGES SOCIALES SUR SALAIRES

Sur congés à payer	**48 326,97**
Sur prime à verser	**500,00**
Contribution conventionnelle AFDAS	**2 221,00**

CHARGES A PAYER ETAT

Impôts fonciers 9 Omer Talon 01-06/2025	**4 014,50**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE — EXCERCICE 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2025

CHARGES

Assurance Voiture 07-21/10/2025		409,99
Assurance Responsabilité Civile 07/25		37,35
CROSIF 07-12/25		400,00
Comité Français du Fair Play 07-12/25		42,50
Logiciel KAHOOT 07-18/10/25		187,20
Sendinblue 07-08/25		343,44
Standard téléphonique 01/07/25-19/06/26		615,67
Loyer copieurs 07/2025		527,60
Abonnements revues 07-12/25		551,28
Module personnel Eurécia 01/07/25-18/04/26		9 807,92
Défibrillateurs 01/07/25-28/02/26		528,00
Nettoyage tapis/Bonbonnes eau 07/25		372,16
Médecine du travail 07-12/2025		3 354,00
Téléphones portables 01-19/07/25		1 336,04
Tickets Restaurants 06/25		1 280,00
DSU Compta 01/07/25-26/05/26		5 755,20
DSU Moyens de paiement 01/07-06/10/25		1 130,40
Photothèque 01/07/25-05/05/26		59,99
Moka Care 01/07/25-29/01/26		2 100,00
Papillons de Jour 07-12/25		4 276,80
	TOTAL	**33 115,54**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DE CREANCES

EXCERCICE 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2025

PRODUITS

Aide Apprentis 06/2025		6 500,00
Subv ANS 2025 LIFR		18 890,00
Subv ANS 2025 GUTIERREZ		6 000,00
Subv Préfecture Val de Marne 2025 QPV		7 500,00
Subv Région IDF 2025 Formation		17 000,00
Subv Région IDF 2025 Développement		38 500,00
Reprise régularisation POS 24/25		-4 700,00
Convention France Travail Job Dating		7 000,00
Subv FFR Job Dating		18 000,00
France Travail BPJEPS PERIA		8 700,00
France Travail BPJEPS BOUBOUILLON		8 700,00
Part LIFR IF 22/23 NORMANDIE		360,00
Part LIFR IF 24/25 NORMANDIE		380,00
Part LIFR IF 24/25 OCCITANIE		3 200,00
Part LIFR IF 24/25 CENTRE VAL DE LOIRE		1 930,00
Part LIFR IF 24/25 PAYS DE LA LOIRE		290,00
Part LIFR IF 24/25 HAUTS DE France		830,00
Part LIFR IF 24/25 BOURGOGNE		2 620,00
CPF CQP 24/25 BOGUET		1 650,00
CPF CQP 24/25 BROSSE		1 650,00
CPF CQP 24/25 LOMBARDI		1 650,00
CPF CQP 24/25 MORAZIN		1 650,00
DEJEPS 8 stagiaires		2 036,76
DEJEPS 12 stagiaires		2 444,11
Imputation CD Géolocalisation Mini Bus		973,68
	TOTAL	**153 754,55**

CLIENTS

Ventes boutique en ligne 2024-2025		936,50
	TOTAL	**936,50**

DISPONIBILITES

Intérêts courus Livret A		1 000,00
Intérêts courus Comptes à terme		14 918,44
Intérêts courus Compte sur Livret		3 800,00
	TOTAL	**19 718,44**

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

EXCERCICE 1er Juillet 2024 au 30 Juin 2025

PRODUITS

Tombe Brennus		37 305,00
Aide Emploi DRAJES 2024 VALLERY		12 000,00
Formation DEJEPS BRIATTE		6 975,00
	TOTAL	**56 280,00**

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	Exercice clos le : 30 Juin 2025

A N N E X E

Le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2025 présente un total de 2 848 329,01 €.

Le compte de résultat dégage une perte de 112 203,86 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur du 4 novembre 2025.

PRESENTATION DE L'ENTITE

La Ligue Régionale Ile de France de rugby (LIFR) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 constituée par la Fédération Française de Rugby (FFR).

La Ligue a pour objet d'encourager et de développer la pratique du jeu de rugby (rugby à XV, à X, rugby à 7, rugby à 5, rugby de plage et toutes autres formes de rugby appliquant les règles du jeu fixées par World Rugby) dans son ressort territorial, par délégation de la F.F.R dont elle assure la représentation.

Dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues par la FFR, pour développer le rugby francilien, assumer un rôle citoyen, accompagner les clubs et les bénévoles et enfin donner une image positive du rugby francilien, les missions de la LIFR sont principalement les suivantes :

- L'organisation et la gestion des épreuves régionales ;
- Le développement du rugby dans les écoles de rugby et dans le milieu scolaire ainsi que dans les milieux périphériques (loisir, entreprises, quartiers) ;
- La formation des joueurs, entraîneurs, éducateurs, dirigeants, arbitres… ;
- La promotion du rugby.

Pour réaliser sa mission, la LIFR s'appuie sur un effectif (CDI et CDD) de près de 50 personnes.

Les ressources propres de la LIFR sont principalement constituées des subventions reçues de la FFR, de l'ANS, de la Région et des préfectures de l'Ile-de-France auxquelles s'ajoutent des produits issus des règlements fédéraux, des actions de formation, de partenariat et de mécénat.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La Ligue a arrêté ses comptes en respectant les prescriptions du code de Commerce, du règlement ANC 2014-03 et les prescriptions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS CARACTERISTIQUES

Fin des travaux de rénovation du sous-sol (salle Krotoff / cuisine / réfectoire...) :

- Début des travaux le 17 juin 2024
- Date de fin des travaux : Août 2024

Evènements mondiaux sportifs de la saison :

- Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024

NOTE SUR LE BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS

Les tableaux des immobilisations et amortissements de l'exercice sont communiqués ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire.

Les taux retenus (hors immeuble rue Omer Talon) sont :

- Mobilier de bureau 10 % à 20 %
- Matériel de bureau 20 % à 33,33 %
- Matériel informatique 25 % à 50 %
- Matériel de transport 25 %

L'immeuble apporté par le CIFR et acquis en indivision avec la FFR, a fait l'objet d'une décomposition par nature conformément aux règles relatives aux immobilisations, à savoir :

COMPTE COMPTABLE	COMPOSANTS	VENTIL.	DUREE AMORT	TOTAL	CIFR	FFR
	Ensemble immobilier			2 000 000	1 467 000	533 000
	La quote-part CIFR ventilé :			100 %	73,35 %	
211xxx	Terrain	20 %	NA		293 400	
2131xx	Gros œuvre	40 %	40 ans		586 800	
2131xx	Façade	16 %	20 ans		234 720	
2135xx	Installation générale	12 %	15 ans		176 040	
2181xx	Agencement	12 %	10 ans		176 040	
TOTAL				**2 000 000**	**1 467 000**	**533 000**

Les locaux ci-dessus ont fait l'objet de travaux de rénovation et de réaménagement pour un montant de 325 k€. En contrepartie, les immobilisations correspondantes à l'installation générale et à l'agencement comptabilisées initialement ont été sorties pour une valeur de 352 k€ (intégralement amorties).

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

BRUT	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Total Immobilisations Incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrain	293 400			293 400
Constructions bâtiments	821 520			821 520
Agencement aménagement construction	51 548			51 548
Agencement aménagements divers	371 857	174 178		546 035
Matériel de transport	111 450			111 450
Mat Bureau, Informatique & Mobilier	250 307	72 132	50 888	271 551
Œuvres d'art	6 000			6 000
Immobilisations corporelles en cours	107 586		102 392	5 194
Total Immobilisations Corporelles	**2 013 668**	**246 310**	**153 280**	**2 106 697**
Autres Immobilisations Financières	6 100			6 100
Total Immobilisations Financières	**6 100**	**0**	**0**	**6 100**
Total Général des Immobilisations Brutes	**2 019 768**	**246 310**	**153 280**	**2 112 797**

AMORTISSEMENT	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Total Amortissements Immo Incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**
Constructions bâtiments	488 511	26 406		514 917
Agencement aménagement construction	42 325	2 885		45 210
Agencement aménagements divers	57 215	55 232		112 447
Matériel de transport	69 347	25 220		94 567
Mat Bureau, Informatique & Mobilier	133 491	37 110	50 888	119 713
Total Amortissements Immo Corporelles	**790 889**	**146 853**	**50 888**	**886 854**
Total Général des Amortissements	**790 889**	**146 853**	**50 888**	**886 854**

STOCKS

Les stocks ont été évalués à leur coût d'acquisition.

CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions appropriées et déterminées de manière individualisée.

L'état des provisions est communiqué ci-après.

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	Exercice clos le : 30 Juin 2025

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Début exercice	Affectation du résultat	Résultat	Fin exercice
Fonds propres sans droit de reprise	642 689			642 689
Report à nouveau	333 418	528 961		862 379
Résultat de l'exercice	528 961	-528 961	- 112 203	- 112 203
Total Situation nette	**1 505 068**	**-**	**- 112 203**	**1 392 865**

FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES

1/ Subvention d'investissement Région Ile-de-France de 70 000 € pour l'acquisition de 4 mini-bus.

Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement des biens amortissables concernés.

Elle a été reprise en compte de résultat au cours de l'exercice pour un montant de 17 500 €.

ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin exercice
Indemnité de fin de carrière	54 013	9 919	-	63 932
Total risques et charges	**54 013**	**9 919**	-	**63 932**
Clubs	5 697	-	1 139	4 557
Total dépréciation	**5 697**		**1 139**	**4 557**
Total Général	**59 710**	**9 919**	**1 139**	**68 490**

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	Exercice clos le : 30 Juin 2025

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	Solde au 30/06/25	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Emprunts Société Générale : 350 000 €	290 969	33 786	147 258	109 925
Total	**290 969**	**33 786**	**147 258**	**109 925**

GARANTIES :

- **Hypothèque conventionnelle** dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Service de la publicité foncière	*PARIS 2*
Type d'inscription	*Hypothèque conventionnelle*
Rang de l'inscription	*Premier rang*
Concurrence	*Sans*
Montant en principal	*TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (350.000,00 EUR)*
Intérêts	*Taux fixe de TROIS virgule QUARANTE ET UN pour cent (3,41 %) l'an hors assurance et frais*
Intérêts supplémentaires éventuels	*Mémoire*
Accessoires (15 %)	*CINQUANTE-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (52.500,00 EUR)*
Date de première échéance en intérêts	*27 mars 2023*
Date de dernière échéance	*27 février 2033*
Date extrême d'effet de l'inscription	*27 février 2034*

- **Cession de créance civile** : la LIFR cède par les présentes, en application des dispositions des articles 2373 et suivants du Code Civil, au profit de la Banque à la garantie du remboursement du prêt, du paiement de tous intérêts frais et accessoires, la créance qu'il pourrait détenir, à l'encontre de la FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY, dans l'hypothèse notamment d'un éventuel partage de l'indivision entre cette dernière et la LIFR à l'issue duquel l'Immeuble serait mis dans le lot de la FFR. La créance cédée consistera alors dans la Soulte qui serait due par cette dernière à la LIFR.

AUTRES DETTES

L'ensemble des autres dettes est à moins d'un an.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	Exercice clos le : 30 Juin 2025

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Seules sont exprimées les informations significatives.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 18 228 € et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY — Exercice clos le : 30 Juin 2025

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE AU 30 JUIN 2025

Types emplois	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Administratifs :		
- **CDI**	14	14
- **CDD**	-	-
- **Apprentis**	6	5
- **Stagiaires**	1	3
CTC :		
- **CDI**	13	13
AST :		
- **Adulte relai**	-	-
- **Apprentis**	11	10
Effectif total	45	45
Effectif (hors apprentis et stagiaires)	27	27

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les membres élus du Comité Directeur de la LIFR sont tous bénévoles et à ce titre ne perçoivent aucune rémunération.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- **Bénévolat : 287 925 €**

C'est l'acte par lequel une personne (physique ou morale) apporte du temps, des biens ou des services à titre gratuit.
L'évaluation des contributions en nature correspond au nombre de jours consacrés au cours de l'exercice par les bénévoles (Elus, Membre de commissions) dans les réunions de travail auxquelles ils ont participé.
Ce nombre de jours a été valorisé sur la base du SMIC, majoré des charges sociales (taux de charges appliqué de 30%), au 30 juin 2025.
Ce montant de 287 925 € est inscrit conformément à la réglementation en pied du compte de résultat.

- **Dons en nature : 4 057 €**

- **Prestations en nature (mécénat de compétences) : 23 550 €**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ANNEXE 5

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Règlementées

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ECOVIS
FRANCE

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Siège : 2 rue de Phalsbourg | 75017 PARIS | Tél. : + 33 1 47 66 58 20 | www.ecovis.fr
S.A.S. au capital de 76 000 Euros | RCS PARIS 612 000 836 | APE : 6920Z

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 70 countries worldwide.
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.
ECOVIS France is the French member firm of ECOVIS International. ECOVIS France is part of ECOVIS International ® network of firms.
ECOVIS International ® is a member of Forum of Firms, an independent association of international networks that perform international audits.

As member, ECOVIS International ® is required to implement and monitor quality control standards that Forum has prepared and makes an annual declaration stating that its members adhere to Forum's high standards.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9 rue Omer Talon

75011 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025

A l'Assemblée générale de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de Commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY A LA LIFR

Dirigeants communs :

- **Monsieur Peter MACNAUGHTON: Membre du Comité Directeur de la LIFR et membre du Comité d'Orientation Politique de la Fédération Française de Rugby**

La FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY a versé à la LIFR un montant de subventions en ce compris les indemnités kilométriques et les services civiques de 1 625 496 €.

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA LIFR AU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Dirigeants communs :

- **Monsieur Thierry CHEVALIER:** Secrétaire général de la LIFR est trésorier général adjoint du Comité Départemental des Yvelines.

La LIFR a versé au CD Yvelines une subvention d'un montant de 10 000 €.

Paris, le 18 novembre 2025

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Emmanuel MAGNIER
Associé